

Prêter des livres

(Traduit de l'anglais)

C.H. Mackintosh

[Courts articles 97]

Ce qui suit est un extrait d'une lettre. « Comme quelqu'un qui se sent très redevable de la bonne influence de livres prêtés, permettez-moi de dire que les croyants peuvent trouver « un chemin bien plus excellent » [1 Cor. 12, 31] si, d'une manière sage et en amour, ils prêtent leurs livres à ceux qui sont faibles et peu instruits. Je ne peux que penser à une chère famille chrétienne dans la maison de laquelle ma sœur et moi avons souvent été enseignés quant à la valeur et à la signification de la Parole bénie de Dieu, et de l'extrême bonté avec laquelle, en partant, nous avons souvent été chargés de lectures qui, à la maison, approfondissaient l'impression de ce que nous avons entendu. Des livres que nous avons désiré lire et étions incapables d'acheter, ou de ceux que nous n'aurions jamais connu jusqu'à ce que ces chers amis nous les présentent, lesquels agissaient en cela comme s'ils ne considéraient pas comme leurs les choses qu'ils possédaient. De fait, Dieu a tellement béni de telles lectures pour nous, que cela nous a fait perdre le goût pour bien des choses dans lesquelles nous trouvions un grand plaisir précédemment.

Même si un croyant n'a que peu de moyens, et désire cependant aider les autres de cette manière, il est merveilleux de voir comment le Seigneur ouvre le chemin pour agir ainsi, car si tout est amené au Seigneur, « il y a beaucoup à manger dans le défrichage des pauvres » [Prov. 13, 23], pour d'autres aussi bien que pour eux-mêmes, et « si l'œil est simple, le corps tout entier est plein de lumière » [Matt. 6, 22]. Peut-être que le Seigneur vous conduira à faire quelque suggestion sur ce sujet, car c'est un moyen de servir le Maître à la portée de beaucoup. Mon cœur est peiné de voir des croyants avec des bibliothèques bien garnies et inutilisées pour le Seigneur. Je crois que c'est une des façons par lesquelles Il est blessé dans la maison de Ses amis. »

Nous recommandons de tout cœur à l'attention de nos lecteurs les importantes paroles qui précèdent. Que nous recherchions tous la grâce d'agir d'après elles ! On dira peut-être qu'il y a un autre côté de la question à prendre en compte. Certainement. Les livres, une fois prêtés, ne sont souvent jamais rendus, ou ramenés si souillés et mutilés qu'ils ne peuvent plus être lus. C'est pourquoi il y a une parole pour celui qui emprunte aussi bien que pour celui qui prête. Assurément, si la grâce doit diriger la conduite de celui qui prête, la justice au minimum doit diriger la conduite de celui qui emprunte. Toutefois, en admettant tout à fait la négligence de bien de ceux qui empruntent des livres, nous serions en effet très attristés si cette considération devait émousser le tranchant de l'excellente suggestion de notre correspondant.